



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 31.05.2011 L'an deux mille onze et le six juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mme COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mr MARTY, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mmes DESFARGES-CARRERE, BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mr GALINIÉ, Mme PORTAL, Mr DELBES, Mmes ESPIÉ, THUEL, Mr LE ROCH.

Absents : Mme BORELLO (excusée), Mr RAYNAL (excusé), Mr RASKOPF, Mrs BALOUP (excusé), BUONGIORNO (excusé), Mme RAHOU.

N° 11/47

Secrétaire : Mme SABY.

Objet de la délibération

Rapporteur : *Monsieur le Maire*

**CREATION
D'EMPLOIS
SAISONNIERS**

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU les nécessités du service

Considérant qu'en raison des congés d'été il convient de renforcer les services municipaux pour la période de juillet à septembre 2011.

Adopté à l'unanimité

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE la création des emplois saisonniers suivants :

Services techniques : 5 postes d'adjoint technique 2^{ème} classe non titulaire d'une durée de 3 semaines chacun maximum, en juillet et en août, rémunérés au taux horaire du 1^{er} échelon d'adjoint technique 2^{ème} classe.

Services administratifs : 4 postes d'adjoint administratif 2^{ème} classe non titulaire d'une durée de 3 semaines chacun maximum, en juillet et août, rémunérés au taux horaire du 1^{er} échelon d'adjoint administratif 2^{ème} classe.

Service jeunesse : 1 poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe non titulaire du 1^{er} au 30 juillet 2011 rémunéré au taux horaire du 1^{er} échelon d'adjoint d'animation 2^{ème} classe.

DIT que les crédits sont inscrits au budget principal 2011.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 21 juillet 2011
Jacques LASSERRE
Maire,